THE SERVANT PROBLEM.

Its Simple Solution in the City of St. Petersburg.

While in other civilized social countries employers and employes have not yet found the solution of the important question how to regulate and improve the relations between master and servant to their mutual satisfaction and are organizing societies and meetings, with speeches, resolutions and articles and letters to the press, arguing on both sides of the problem, autocratic Russia is, remarks the Anglo-Russian, solving the long and complicated dispute in its own peculiar fashion. "Don't argue," says the governor of St. Petersburg to the employer and employe; "the authorities exist for no other purpose than to relieve you of such mental work." With this object the government has prepared a little "Sluzhitelskaya Knizhka"—that is, a servant's booklet—containing regulations, which assign practically all rights to the master and all duties to the servant. The "knizhka" will be supplied gratis to all applicants from the office of the governor, and no servants can be engaged without producing this document. Should this order be disobeyed, the employer will be fined 50 rubles, the servants 10 rubles. Servants of either sex can be dismissed if they absent themselves from the premises of their employer during three hours. The regulations make no mention of any justificatory circumstances, or what is called "force majeure."

Another reason for dismissal is the case where a servant is summoned before a court of justice by the police, being charged with any criminal offense. The regulations again say nothing about the result of the summons, so that if even the accused is declared utterly innocent, he or she can still be dismissed, and left in such case without a character to seek another situation. The employer can also dismiss servants for rudeness toward him or members of his family, but no protection is offered to servants against any rude conduct or abuse of the employer. On the contrary, the regulations distinctly give the employer the right to use ukoritelnye—i. e., reproachful expressions. What the Russian police understand under the term "reproachful" is left entirely to the employer to decide. We know, for instance, how the governor of Odessa, Vice Admiral Zelenoi, gave a violent slap on the face to an Odessa citizen and knocked out two of his teeth, in the way of a "reproach" for having opened his shop half an hour before the legal time; the admiral himself ultimately received a decoration from the late czar, Alexander III., for a whole series of similar "reproaches" made to the inhabitants of Odessa during his governorship. Even loyal Russian papers criticise the head of the police's new domestic service regulations, and point out that they tend to make domestic service still more unpopular, and will increase the number of those unhappy women who cannot withstand the temptations of the easier life offered to them in vice.

Tea and Coffee Cups.

Even after tea was introduced into Europe and had come into general use, teacups were scarce. At the same time coffee was introduced; but, apart from Constantinople, the first coffee cups in Europe date back only as far as 1645 in Venice, 1659 in Paris, 1652 in London and 1694 in Leipsic. From the first, however, the conventional oriental coffee cup without stem or handle was little used, and in Germany not at all. The Chinese teacup was used for tea, coffee and chocolate. Specimens of porcelain were undoubtedly introduced into Europe in the middle ages, yet not till the sixteenth century were cups imported from China in any great quantities, and even then it was as articles of virtu. Most of these found their way back to China again, as collecting porcelain a lasting fad there, and high prices were paid for good specimens.

'Cortez' Emeralds.

Cortez obtained in Mexico five emeralds of wonderful size and beauty. One was like a rose, another in the form of a horn, a third in that of a bell, with a pearl for a clapper; the fifth was a cup, with a foot of gold, set with four little chains, each ended with a large pearl. He had also two emerald vases, worth 300,000 crowns each.

Degrees of Genius.

"Our typewriter girl is awfully clever; she can sharpen lead pencils."

"Pooh! Ours can beat that. She has five clerks in the office dying to sharpen them for her." — Detroit Free Press.

—How foolish it makes a fellow feel carefully guard a secret a long time and then find that everybody knows it.—Washington Democrat.

—The fact that a great many people can't make speeches would not make so much difference, if they wouldn't insist on trying it.

THE ADVERTISING ART.

Its Wonderful Development Shows Its Value to the Public.

Of the millions of people who read the daily papers published in the United States, from New York to Indianapolis and from Indianapolis to San Francisco, a very large majority give more or less time to reading the advertisements. Some do this because they wish to find a particular thing or are interested in some particular line of business; others because their eye is caught by a good display; others to see how business is; others in search of bargains, and so on. The regular patrons of a paper, its home readers, read the advertisements almost as regularly as they do any other part of the paper, and if regularly followed up they are a good picture and reflex of the times. A daily newspaper without its regular grist of advertisements, changing every day in the year, and giving with every change a kaleidoscopic view of trade with its reflected lights of social life, would be a very poor sort of paper.

The evolution of the art of advertising is as interesting as that of any other feature of modern life. In the infancy of the business there was no art about it and not much business. Its value was not appreciated either by advertisers or publishers and probably it had not as much value in former times relatively as it has now, because it took time for people to become educated up to reading advertisements as they do now. One reason why they are so much more read now than formerly is that they are so much more readable. They are not only better worded, but fresher, and, being changed so much oftener, are much more a reflex of the times. A badly worded advertisement is almost as bad as none at all, and a stale advertisement, one that shows on its face that it is out of date, is as offensive to readers as it should be to publishers and advertisers.

To be effective an advertisement should be well constructed, adroitly worded, right to the point and changed as often as possible. No doubt one reason of the great growth of advertising in recent years is that business men, having learned to appreciate its value, are more careful than they used to be in keeping faith with the public and living up to their advertisements. In these days of sharp competition a merchant who should break faith with the public by advertising one thing or one price and offering another would soon find the public letting him severely alone. A shrewd advertiser would almost as soon let his note go to protest as not to live up to his advertisement. Shrewd advertisers, too, look carefully to the wording of their advertisements, and if no one in the establishment is skilled in that direction they hire somebody else to do it. In all cities now there are professional writers of advertisements, who do nothing else and receive large salaries. The business has grown enormously in every direction, giving employment to a great many people maintaining large and costly agencies, and involving the expenditure of hundreds of millions of dollars annually.

The art of advertising has been progressive from the beginning. It has never experienced any check—except bank check—and it is as expensive and progressive to-day as it was. This is the best possible proof that it pays.—Indianapolis Journal.

Insuring Workingmen.

The German government provides a system of compulsory insurance for working men. Under this system a workman 20 years of age pays an equivalent of 40 cents a week for three years, and at the age of 65 he receives the sum of $77, in the meantime having had an insurance against accidents. The annual premium is divided into three parts, one of which is paid by the workman, another by his employer, and the third by the state. The report for 1896 shows that 18,389,000 persons were insured under the law, of whom 3,409,000 were employes in shops and factories, 12,290,000 were employed in agriculture and 690,000 were in the employ of the state. In that year the number of accidents was 74,897, of which 6,448 terminated fatally. The total expense of the system for the year was $13,400,000.

Uncle Billy's Wisdom.

"Bobby asked Uncle Billy what noise was."

"What did Uncle Billy tell him?"

"He told him noise was any old kind of racket—except the kind we like to make ourselves." — Detroit Free Press.

—A real estate speculator in Boston rents his houses at a high rate, but collects no rental for the closing three or four months of the year. When selling a house he shows to the purchaser the lease, points out the big income, and thus deludes him.

—When a quack doctor loses a case, he always explains by saying he wasn't sent for soon enough.—Washington Democrat.

FIGHTING A RATTLESNAKE.

Idaho Man Forced to Tear the Reptile from Him.

Bernard Sharkey, owner of the Copper Queen mine, near Salmon, Idaho, has had an encounter with a rattlesnake which, for sensational features, has seldom been equaled in a contest with a reptile. Mr. Sharkey was passing along a mountain trail. The footing was uncertain and he was holding to bushes, grass, etc., on the upper side of the trail with one hand. Intent upon where he was stepping, he did not notice he had aroused a snake, and had no warning of impending danger until the rattler darted its fangs into his hand. The shock caused Mr. Sharkey to lose his footing and slip from the trail, and he rolled down the side of the mountain for a considerable distance.

The snake did not release his hold, but attempted to coil itself around Mr. Sharkey's arm during the descent. Gaining his feet, Mr. Sharkey attempted to shake the reptile off, but found it impossible. He then drew his revolver and shot it. The snake loosened its clutch on his hand, but darted at him again and sunk its teeth in his leather coat. Holding to the coat it twined itself about his body, but with both hands free Mr. Sharkey continued to battle with better advantage. He loosened the coils of the snake, got his foot on its body and literally tore it loose from his coat, a piece of the leather being carried away in its mouth. He succeeded in killing the snake, which proved to be six feet in length and had 16 rattles.

By this time Mr. Sharkey was suffering intense pain, but he hurried to a near-by cabin, where, by great good fortune, he found a bountiful supply of whisky. He drank this in large quantities, while another man went for a doctor, a distance of 40 miles. He was almost dead when the physician arrived, but the latter succeeded in saving his life.—Denver Republican.

A DISCOVERY.

Something New Concerning the Movements of the Gulf Stream.

Hydrographers are much interested in the report just sent to the hydrographic office at Washington by an English sea-captain to the effect that he found the gulf stream much further north, off the east coast of Newfoundland, than it has been supposed to flow. Capt. F. W. Parker, a lieutenant in the royal naval reserve and commander of the British steamship Prudentia, is the navigator who made the discovery.

Capt. Parker says he observed that the gulf stream appeared considerably further north than usual, from latitude 51.30, longitude 43, to latitude 50.30, longitude 45. The water had that deep blue color, which is characteristic of the gulf stream, and the temperature stood uniformly at from 57 to 58 degrees.

What struck the experienced navigator as peculiar was the fact that this belt of blue water occurred only between the Greenland current and the Polar current setting down the Newfoundland coast as laid down on the charts of the locality now in use. The temperature before and after also pointed to that conclusion. Gulf weed was also observed floating between the limits mentioned. This discovery is looked upon by scientists as important, as it adds to our knowledge of the gulf stream and may lead to a better acquaintance with that great current, which has such an important effect upon the climate of western and northern Europe.

The knowledge which hydrographers possess of the currents is meager at best and significant observations, such as Capt. Parker's, are of great value.—N. Y. World.

Spiders Save Forests.

Dr. C. Keller, of Zurich, asserts that spiders are doing most important work in preserving the forests by protecting trees against devastations on the part of insects. Dr. Keller opened the intestines of a large number of spiders and found that they are voracious enemies of the most noxious insects. According to his idea spiders are more beneficial to the maintenance of forests than all the insect-eating birds put together. Forestry commissioners and other interested people have taken up the subject and prizes are offered for the propagation and distribution of insect-eating spiders in forests.

Stamp Portraits.

In 1875 a law was passed prohibiting the use of the portraits of living men on the United States stamps, thus placing living men in the same position that women occupied, whether dead or alive, for no woman's portrait has ever graced a stamp belonging to the United States, postal or revenue.

—Several colored amateur actors were presenting a play in Pittsburg, Ga., when one of the characters, impersonated by John Singleton, is supposed to be shot by his rival. Through some blunder, the pistol contained a bullet, and the actor was shot dead.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété de résidence de valeur du Sixième District,

Connue comme No 1544 de l'avenue Henry Clay, encoignure Benjamin.

Un bloc de l'Avenue St-Charles, près du Parc Audubon.

Quartier Aristocratique.

A. J. Cahill vs Chas S. Childress.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,192 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Camp, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No municipal 67 (Bortheville), borné par les avenues Henry Clay et St-Charles, et les rues Benjamin et Calhoun, désignés par les Nos 14, 15, 16, et mesure chacun en mesure Américaine trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Henry Clay sur cent seize pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Benjamin, le tout d'après croquis de John F. Brown, député-voyer de la ville, daté le 18 mars 1884 et annexé à un acte passé pardevant feu James Fahey, notaire public, le 18e jour de novembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 sept 13 21 28—5 12 14 oct.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans un îlet de terre de valeur dans le Sixième District.

Mme Veuve Jeanne Henriette Gardanne et als vs Jeremiah Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 47,971—En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants dans le procès Mme Jeanne Henriette Millandon, veuve de Casimir Gardanne; Clémence Millandon, femme de John C. Tully; Estelle Millandon, femme de L. E. Fourcaud; George E. Brown, tuteur du mineur Weston Brown; Madeline Barthe, femme de Sidney Story; Elodie Barthe; Gabrielle Barthe, femme de Marion Souchon; Louis Barthe, tuteur des mineurs L. S. Edmond Barthe et Cécile Barthe (défendeurs en reconvention) et en faveur du défendeur dans le procès Jeremiah Lyons (plaignant en reconvention) à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 14 octobre 1897 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt des plaintifs ci-dessus nommés (défendeurs en reconvention) dans et à

Un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville désigné par le No 651, borné par les rues Claiborne, Martin, Bertin et l'avenue Napoléon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 sept—10 11 17 24—1 8 10 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— MATTHEW DAVID MAULICK —ET DE— Catharina Miller, sa femme

No 50,067—Cour Civile de District, Division C

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur il sera vendu le JEUDI 21 octobre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de Cour Civile de District, Division C, daté le 13 juillet 1897, et signé le 19 juillet 1897, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une résidence simple de deux à deux étages dans le Troisième District de cette ville, portant le nouveau numéro municipal 2121 rue St-Jean Baptiste (maintenant Nord Robertson) St-Avid (maintenant Claiborne), Champs Elysées et rue François. Cette propriété est située dans un quartier convenable, et peut être seulement apprécée après une inspection. Pour mesures voyez plan à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication, garanti par hypothèques spéciales et liens du vendeur sur la propriété vendue: l'acte de vente contiendra toutes les clauses usuelles de sûreté; l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et fera un dépôt de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais de l'acquéreur.

16 sept—16 23 30—7 17 21 oct.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Lawrence Rapp vs Joseph Feltman.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, Dossier No 18,152—En vertu d'un writ de fieri facias, émanant de l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité, agissant pour l'Hon. R. H. Downing, absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, et à moi adressé, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, coin Camp et Valence, dans le sixième district de cette ville, le VENDREDI, 8 octobre 1897, à 11 heures A. M., précises, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de meubles de maison, une chaise de barbier et stand.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALEY,
Constable Quatrième Cour de Cité.
29 sept—29—4 8 oct

Succession de W. H. Smith, autrement dit Strutterm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,331—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank L. Richardson, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
7 oct—7 12 15

Succession de Jacob Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,813—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Christine Fischer, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
7 oct—7 12 15

GOUDRON CODYLE, ANTISEPTIQUE, ANTIHÉMORRHAGIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'étiquette. M. E. Jacob, Pharm.

GUYOT

Chemin de fer Louisville et Nashville. La seule ligne ayant deux trains express journellement entre la Nouvelle-Orléans, Birmingham et Cincinnati. Service double vers les points sains la Nouvelle-Orléans et Atlanta.
5 juil—dim

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

1 ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur du Quatrième District.

Mlle J. Nolan vs Mme C. M. Frye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,365—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Religieuse, Ste-Marie et St Andrew, étant l'îlet No 37, les dits lots sont désignés par les Nos B, un, onze et huit sur un plan par H. Stewart, ingénieur civil en date du 11 avril 1890, un devis duquel est annexé à un acte passé par James Fahey le 31 mai 1890, et mesure comme suit: Lot B un a vingt-neuf pieds de face sur la rue Rousseau sur une profondeur d'environ quatre vingt-cinq pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-André, vingt-neuf pieds de largeur dans le fond par une profondeur d'environ quatre-vingt-six pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Ste-Marie; duquel côté il est borné par une allée de douze pieds de largeur ouvrant sur la rue Rousseau et commune à ce lot et aux autres qui y bordent: lot onze touche au lot ci-dessus sur une ligne la plus rapprochée à la rue St-André et mesure soixante pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds entre lignes parallèles et lot No huit touche au lot B Un, dans le fond et et mesure vingt-huit pieds quatre pouces de face sur la rue Ste Marie, par une profondeur de cent vingt-neuf pieds trois pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
13 sept—13 14 21 28 oct—5 12 14

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, MERCREDI 27 octobre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune; en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté du 20 septembre 1897, in re Crescent City Rice Mill Co. versus ses créanciers, donc No 51,809 de la dite Cour, il sera vendu ceci:

Une certaine portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet municipal No 26, borné par les rues Coliseum, Dorgenois, Chartres et Touloupe, mesurant 25 pieds 10 pouces de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 59 pieds 8 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles, étant composé du tout du lot 11 et une partie du lot 12. Chacun des deux lots sont sur un plan de L. Sargent, en date du 10 mars 1844 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire en ville.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, avec les conditions d'un et deux ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent, à partir de la date jusqu'au paiement final. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantit. Acte de vente pardevant W. H. Wright, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 sept—26—oct 3 10 17 24 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,449—Division D—Léon Benedite vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Léon Benedito, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Emile J. Barnett, notaire, à son bureau No 323 rue Baronne, en cette ville, commençant lundi 25e jour d'octobre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudite pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que H. Michel, Esq., averti antérieurement appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire soit réappointé pour représenter les dits créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 septembre 1897.

Signé: F. A. MONROE,
Juge de cette cour. Div. C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge Div. D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 sept—22—1 23 oct

Succession de Regina Mayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,177—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lazard Hayem, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Félix J. Dreyfous, notaire, Carondelet Commune. 6 oct—6 12 15

S. V. Fernandez versus Rosedale Cypress Lumber and Shingle Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,816—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard Decommes, Receveur de la Rosedale Cypress Lumber and Shingle Company, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
29 sept—29—2 8 oct Greffier.

MONEY SAVED

In the end by taking the

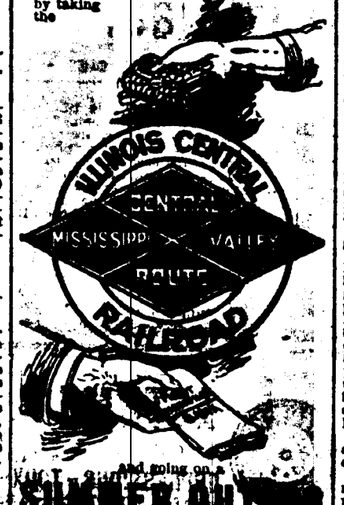

And going on a

SUMMER OUTING

To the Mountain Resorts of Virginia, the White Mountains, the Seaside of New England, the Thousand Islands, the Lake and Forest Resorts of Michigan, Wisconsin and Minnesota, the Yellowstone Park or the Mountains of Colorado, either are all quickly reached by the Illinois Central train service of the Illinois Central to St. Louis, Chicago, Cincinnati, and Louisville. Tourist Rates and other information. For particulars call at city ticket office.

ST. CHARLES AND COMMON STS.

A. H. HANSON, G. P. A., Chicago. WM. MURRAY, D. P. A., New Orleans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs J. Madison Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 47,656 — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 603, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Breslau et Long, désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur un plan annexé à une vente faite par Théodore J. Fisher à Henry White et sa femme pardevant Ernest Commagère, notaire, en date du 25 octobre 1886.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles. Le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Breslau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 sept—24—1 8 15 22 28 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 1924 et 1926 rue Damaine, entre les rues Roman et Prieur.

F. L. Fontenot, Agent, vs Léon Benedito.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,385—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'îlet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Prieur et Roman, conformément à un plan dressé par Tourné & de L'Isle, architectes, le 22 avril 1858, et déposé en l'étude de A. Duparcel, notaire, comme plan No 9 dans le livre des plans No 6; le lot mesure quarante-quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-cinq pieds.

2° Et un certain lot de terre situé dans le même district et îlet et dans le fond du lot ci-dessus désigné, acquis par Joseph Gallade de L. B. Roy, conformément à un acte passé pardevant O. de Armas, notaire, le 10 janvier 1852; le dit lot de terre mesure quarante-deux pieds sur la ligne qui le sépare de la ligne du fond de la propriété ci-dessus décrite, quarante-deux pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété qui appartient maintenant ou anciennement à J. Gallade, par vingt-six pieds deux pouces de largeur de chaque côté, avec tous les droits, voies, etc

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 sept—17 18 24 oct 1 8 15 21

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. C. Lightel vs State Standard Savings and Loan Association.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 33,409 — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, agissant pour l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de la Maison de Cour, rue Camp, entre les rues Lafayette et Girod, MARDI, le 12 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton (anciennement Canal) les rues Jéannette, Sixième et Dublin; lesdits lots sont désignés par les Nos 13 et 14 sur un croquis annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, daté avril 1893, et mesurent comme suit, à savoir: Les lots Nos 12 et 14 mesurent 30 pieds de face chacun à la rue Dublin sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Dublin et Sixième. Acquis par les défendeurs de Jos. Trauth, le 30 juin 1896, d'après un acte de vente pardevant Frank E. Reinold, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. F. FOLEY
Constable de la Première Cour de Cité.
11 sept 11 17 23 29—o t 5 12

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. De Jolis Lots pour Bâtir, Bien Situés, Dans la Ville Progressive d'Alger.

Mme Mary McCarthy, femme de Thomas Howe, vs Thomas Howe, son époux.

No 51,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 21 octobre 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 septembre 1897 et signé le 14 septembre 1897 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, siégeant à la place de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Une certaine lots de terre située dans le Cinquième District de cette ville (Alger) dans l'îlet borné par les rues Valette, Jackson (maintenant Slidell) Chestnut (maintenant Belleville) et Market (maintenant avenue Opelousas) désignés par les Nos 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 21 et mesurant comme suit: les lots 2, 4, 6 et 8 chacun 30 pieds 9 pouces sur l'avenue Opelousas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 10, 30 pieds sur la rue Belleville sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 12, 30 pieds 4 pouces sur la rue Belleville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 14, 30 pieds 2 pouces sur la rue Belleville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 16, 31 pieds, 5 pouces 4 lignes sur la rue Slidell sur 120 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 18, 31 pieds 5 pouces 2 lignes sur la rue Slidell, sur 120 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 20, 30 pieds sur la rue Slidell sur 120 pieds 10 pouces de profondeur et fraude sur la rue Valette et formant l'encoignure des dites deux rues.

Le lot No 21, 30 pieds sur la rue Valette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Cette propriété est la seule vacante du voisinage et offre une chance pour rêve de famille, prix, mont sûr et augmentant de valeur. Les lots environnants sont entièrement bâtis.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour des bâtisses spécialement garanties par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. 5 pour cent d'intérêt en avant en cas de vente pour remboursement de collection des billets et les acquéreurs séparément les taxes dans et originaire de l'année 1897 en sus du prix de vente et hypothèques; dépense sont devant également du prix de vente contre un acquéreur. Le reste, etc., notaire, aux frais des acquéreurs.

Signé—30 22—oct 3 10 17 21.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 57 't line 7:40 am	No 6 Fast line 7:55 am
No 1 F't m'l 7:25 p m	No 4 Lim'd 10 45 a m
No 5 Lim'd 8:10 p m	No 2 F't m'l 7:50 p m
No 9 Cincin Acc. dim. excepté. 8:25 am	No 8 Cincin. Acc dim. excepté. 3:10 pm
No 7 cincin lim ex dim. 9:00 a m	No 10 cincin ac ex dim 9:30 p m
No 11 dim 9:00 a m	No 12 dim ex 8:05 am
No 13 mer ex 9:30 pm	No 14 mer ex 8:05 am
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail ..9:30pm	No 24, Local Mail ..7:00am
No 3, Chicago Limited.....7:00pm	No 4, Chicago Limited.....9:00am
No 1, Fast Mail. 8:20am	No 2, Fast Mail 6:30pm
Louisville et Cincinnati.	
No 1 f't mail 8:10 am	No 2 f't mail 6:30 p m
Louisville and Cincinnati Limited.	
No 3.....7:00 p m	No 4.....9:00 a m
McComb City and Sunday Excursion.	
No 35..... 8:15 p m	No 35.....7:35 a m
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 8, Memphis express.—10:35 a m	No 6, Memphis express.....4:20pm
No 21, Vicksburg Express.....5:30 pm	Vicksburg Express..... 8:10am
No 33 Baton Rouge accom.....9:40 a m	No 34 Baton Rouge accom.....4:00 p m
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited. 11:45am	No 2 Limited 5 00pm
No 3 Fast Mail. 6:30am	No 4.....7:45am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex. 9:15am	No 53, Cal. Ex. 3:15 am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex. 6:15pm	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex. 7:20pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Entre la Nlle-Orléans et Laf